

PRÉPA CONCOURS AAH

Attaché(e) d'administration hospitalière



Formations aux métiers de la santé. A Lyon depuis 1995

Le Préparation organisée par CESAME

Notre prépa fonctionne sur le mode mixte "blended" alternant e-learning et présentiel. L'objectif est dans un premier temps de bien préparer les trois épreuves écrites :

- La première épreuve est une dissertation portant sur un sujet d'actualité. Pour la réussir il faut avoir emmagasiné des connaissances mais aussi avoir appris à construire un devoir argumenté, répondant à un plan cohérent.
- La seconde épreuve écrite consiste en une analyse d'un dossier portant sur l'organisation et la gestion d'un établissement de santé.
- La 3^{ème} épreuve porte sur une discipline choisie dans une liste. À CESAME nous préparons au Droit Hospitalier et à la Législation de Sécurité Sociale.

Une fois l'écrit passé, il faut aussi réussir l'oral au mois d'octobre. La préparation CESAME porte sur les deux premières épreuves : l'entretien avec le jury et l'interrogation sur la discipline choisie (DH ou LSAS).

Calendrier 2021 - 2022

Au total, 15 journées : six regroupements de 2 jours avant l'écrit puis un dernier de 3 jours avant l'oral.

Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Septembre 2022
1^{er} regroupement Les 9 et 10 novembre 2021	2^{ème} regroupement Les 7 et 8 décembre 2021	3^{ème} regroupement Les 20 et 21 janvier 2022	4^{ème} regroupement Les 21 et 22 février 2022	5^{ème} regroupement Les 29 et 30 mars 2022	6^{ème} regroupement Les 25 et 26 avril 2022	Préparation avant l'oral Les 12, 13, 14 septembre 2022

Tarif cycle complet - Rentrée le 8 nov. 2021	Prépa écrit + Oral + e-Learning	Prépa oral uniquement
Prise en charge par l'établissement	3 100 €	720 €
Autofinancement	2 700 €	620 €

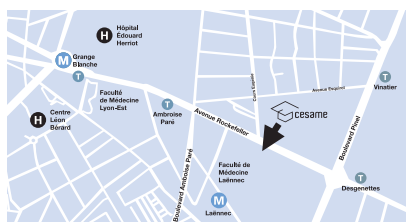
Conditions d'accès au concours

Pour entrer à l'EHESP et y suivre la formation d'attaché(e) d'administration hospitalière, il faut réussir un des trois concours (externe, interne ou 3^{ème} voie).

Le concours externe est ouvert aux personnes titulaires d'une licence ou d'un niveau équivalent. Le concours interne est ouvert aux personnes justifiant de trois ans d'ancienneté dans le service public. Le 3^{ème} concours est ouvert aux personnes "hors service public" justifiant de cinq ans d'ancienneté.

Les intervenants

Les regroupements sont animés par six intervenants ; deux directeurs d'hôpital, deux directeurs d'établissement médico-social, un cadre hospitalier et un professeur. Tous sont spécialistes des concours santé.



CESAME 60 avenue Rockefeller 69008 LYON

Tél : 04 72 68 05 05 - web : cesame.net

Etablissement privé d'enseignement supérieur possédant le statut d'Association loi 1901, organisme de formation professionnelle n° 82 69 0607 669

DATADOCK
N° 0021 122

